

Octobre/ Novembre/ Décembre 2019



Le mot du Maire

Extension du réseau d'eau potable Hameau de Saint-Julien : les travaux sont pratiquement terminés et tous les compteurs seront posés courant janvier ; le nouveau réservoir est opérationnel. L'extension du réseau d'eau potable sur l'ensemble du territoire a été un travail de longue haleine et a fortement impacté le budget communal, mais il n'en reste pas moins que, aujourd'hui, tous les administrés bénéficient enfin de ce service.

Travaux Ecole Maternelle : vacances février et Pâques : toiture, isolation et électricité ; pendant les vacances d'été : sanitaires et accessibilité, afin que tout soit prêt pour la rentrée scolaire de Septembre 2020.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le PLU est en cours de relecture par tous les partenaires afin de prendre en compte leurs remarques et avis. Cependant, et pour arrêter ce projet, un diagnostic du réseau d'assainissement est indispensable et donc actuellement en cours, ce qui va occasionner du retard pour le déroulement de la procédure.

Le marché de Noël organisé le 1er décembre par le Sou des Ecoles a été une belle réussite par sa diversité et la beauté des stands. Merci aux parents d'élèves pour l'organisation de cette manifestation dont le but est de financer les activités extra scolaires de l'école communale ; merci également à toutes les bonnes volontés et exposants qui ont contribué à la réussite de ce marché.

Le repas de la commune offert aux administrés de 65 ans et plus aura lieu le mercredi 22 janvier 2020 au restaurant le « D'Tour ». Les personnes intéressées peuvent se faire inscrire en mairie ou auprès du club « Les Sans Soucis » d'ici le 15 janvier au plus tard.

Chutes de neige du 14 novembre : un grand merci aux sapeurs-pompiers du Grand-Serre qui n'ont pas ménagé leurs efforts et qui ont visité les administrés durant tout le week-end ainsi qu'à la gendarmerie qui s'est jointe à nous pour la mise en œuvre de l'organisation.

Afin de minimiser les dégâts occasionnés par ces intempéries, **nous devons tous prendre nos responsabilités**, à savoir :

- l'entraide entre les diverses générations
- dégager la neige devant son pas de porte
- pour le village et les lotissements, garer les véhicules sur les parkings (et non devant chez soi) afin de ne pas gêner la circulation et de permettre le passage du chasse-neige
- les habitants doivent **impérativement tailler les haies et élaguer les arbres sur leurs terrains** afin que les branches ne soient pas en contact ou ne tombent pas sur les diverses lignes électriques et téléphoniques ; **si cela avait été réalisé, 2/3 des poteaux ne seraient pas tombés ou endommagés** (selon un constat fait par les divers acteurs impliqués lors de cette crise).

Bonnes fêtes de fin d'année qui vous permettront, je l'espère, de vous ressourcer en famille et avec vos amis pour des instants si prisés et protégés que sont les fêtes de Noël et du Jour de l'An et mes vœux les meilleurs pour 2020. N'oublions pas les personnes qui sont dans la souffrance ainsi que les malades et hospitalisés.

Le Conseil Municipal vous donne rendez-vous le vendredi 3 janvier 2020 à 18 heures au gymnase pour les vœux du maire.

Le Maire
Agnès GENTHON

Conseil municipal

25 septembre 2019

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant :

-les parcelles AB 115 et 197, 4, rue sans bout

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Transfert de la compétence réseaux d'eaux usées à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2020-Modalités financières du transfert et convention entre la communauté de communes et la commune

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la programmation de travaux sur 10 ans et les principes de modalités financières de transfert de la compétence réseaux d'eaux usées tels que détaillés dans la convention ; il décide de verser le fonds de concours au moment de la réalisation des opérations sur la base du coût réel constaté ; il autorise Madame le Maire à signer cette convention avec la Communauté de communes ainsi que l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision.

Actualisation des statuts du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification des statuts du Syndicat d'Energies de la Drôme portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République dite loi NOTRE ainsi que sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale instauré par les Services de l'Etat.

Aménagement de la RD 137 (Avenue des Terreaux) - Approbation de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le Département

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'aménagement de la RD 137 (Avenue des Terreaux) pour un montant de 74 887.00 € TTC.

Attribution du marché

Après analyse des propositions avec le Cabinet ALP'ETUDES, maître d'œuvre, Madame le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise CHEVAL Frères s'élevant à 659 590.10 € HT soit 791 508.12 € TTC concernant les travaux d'aménagement de la RD 137 (Avenue des Terreaux).

Le Conseil Municipal, avec 10 voix pour, 1 voix contre et une abstention, autorise Madame le Maire à signer le marché et lui donne tous pouvoirs pour mener à bien ce dossier.

Personnel communal : création d'un emploi non permanent

Mme le Maire propose de créer un emploi non permanent, à temps incomplet, d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité, à compter du 26 septembre 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à créer l'emploi non permanent à temps incomplet d'adjoint technique et faire toutes les démarches nécessaires.

Participation de la commune de Saint-Clair-sur-Galaure aux frais de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année scolaire 2018/2019

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, fixe à 7 254.90 € le montant de la participation de la commune de Saint-Clair-sur-Galaure aux frais de fonctionnement de l'école maternelle pour l'année scolaire 2018/2019.

Décision modificative

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n° 2 sur le budget de la commune.

Travaux de réhabilitation de l'école maternelle : réfection toiture

Après analyse des propositions par M. QUEMIN, maître d'œuvre, Madame le Maire propose de retenir l'offre de la SAS JULIEN s'élevant à 34 808.20 € HT soit 41 769.84€ TTC concernant les travaux urgents (Lot 1-charpente-couverture-tuiles-zinguerie) de l'école maternelle. Ceux-ci sont programmés pour les prochaines vacances de la Toussaint.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier.

Diagnostic du réseau d'assainissement (prestations supplémentaires)

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant de prestations supplémentaires pour l'inventaire des branchements avec l'entreprise Réalités Environnement pour un montant de 6 000 € HT soit 7 200.00 € TTC

Personnel communal : création d'un emploi d'agent de maîtrise

Pour permettre un avancement de grade, Madame le Maire propose de créer un emploi à temps complet d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} janvier 2020.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à créer l'emploi à temps complet d'agent de maîtrise et faire toutes les démarches nécessaires.

Location logement communal

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer le logement communal situé 155, route de Saint-Clair.

Conseil municipal

28 octobre 2019

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente la déclaration d'intention d'aliéner concernant :
les parcelles cadastrées AB 66, AB 62 et AB 340

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Personnel communal : contrat groupe risque prévoyance du 01/01/2020 au 31/12/2025

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'adhérer à la convention de participation portée par le Centre de Gestion de la Drôme pour le risque « prévoyance » ;
- d'approuver la convention d'adhésion avec le Centre de Gestion de la Drôme et IPSEC et autorise Madame le Maire à la signer.

Personnel communal : création d'un emploi non permanent

Madame le Maire propose de créer un emploi non permanent, à temps incomplet, d'adjoint technique pour un accroissement temporaire d'activité, à compter du 4 novembre 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à créer l'emploi non permanent à temps incomplet d'adjoint technique et faire toutes les démarches nécessaires.

Tarif repas cantine scolaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le tarif des repas de cantine au prix de 4.00 € à compter du 1^{er} Janvier 2020.

Taxes et produits irrécouvrables

Madame le Maire présente au conseil municipal l'état des produits irrécouvrables établi par M^{me} le Receveur Municipal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, admet en non-valeur les titres de recettes concernant divers particuliers pour un montant de 165.62 € sur le budget de la commune.

Décisions modificatives

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte La décision modificative n° 3 sur le budget de la commune et n° 2 sur le budget de l'eau et assainissement.

Divers

ENVIRONNEMENT/ CHANGEMENT CLIMATIQUE:

Conscients de la nécessité de réduire notre impact environnemental, les élus de Porte de DrômArdèche ont souhaité lancer un **plan climat** afin d'imaginer et prioriser les actions à mener dans cet intérêt commun.

Comment réduire nos déchets ? Comment favoriser une alimentation locale ? Comment réduire nos consommations d'énergie ? d'eau ? Comment optimiser nos déplacements ?...

Autant de pistes qui ont pu être abordées en présence de plus de 200 personnes lors des deux réunions publiques de concertation ouvertes à tous qui ont eu lieu les 7 et 10 octobre derniers à Manthes (3 élus du Grand-Serre présents) et Andance.

Les échanges ont débuté autour de cinq thématiques : le logement, les déplacements, les ressources naturelles, la collecte et la gestion des déchets et les énergies renouvelables. Chaque thème a fait l'objet de débats sur les meilleures solutions à envisa-

ger. Les participants ont également pu faire des propositions et échanger autour des actions déjà mises en place par la Communauté de Communes (aides pour la rénovation énergétique, installation d'aires de covoiturage et de bornes électriques, expérience des chauffe-eaux solaires...).

La concertation continue, faites-nous part de vos idées par mail : plan.climat@portededromardeche.fr ou par téléphone au 04 75 23 45 65

Klaxit

De plus en plus de personnes ont recours au covoiturage. Economique, sympathique et écologique, cette pratique a le vent en poupe. Pourtant, elle est encore très peu utilisée pour les trajets plus courts comme celui du « domicile - travail ». En Porte de DrômArdèche, les trajets quotidiens se font dans la majorité des cas, indi-

viduellement et en voiture. Conscients qu'il est difficile de se déplacer autrement sur un territoire rural, les élus de Porte de DrômArdèche ont souhaité favoriser les trajets à plusieurs en s'associant à Klaxit, l'application n°1 du covoiturage « domicile - travail ».

Téléchargez l'application sans attendre pour entrer en contact avec d'au-

tres salariés intéressés par le covoiturage : disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play

Salariés travaillant en Porte de DrômArdèche ou habitants du territoire travaillant hors de Porte de DrômArdèche, conducteurs comme passagers, vos trajets seront en partie financés par la Communauté de Communes.

La vie associative



Bibliothèque
Municipale
Le **G**rand **S**erre

Les dernières nouveautés :

Oublier Klara d'Isabelle Autissier
Une sirène à Paris de Mathieu Malzieu
Es victorieuses de Laetitia Colombani
Ici n'est plus ici de Tony Orange
Francis Rissin de Martin Mongin
Né d'aucune femme de Franck Bouysse

LES HORAIRES

Lundi en période scolaire de 16 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 14 h à 16 h (horaire d'hiver).

Vendredi de 10 h à 12 h

1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10 h à 12 h soit les 4 et 18 janvier, 1^{er} et 15 février, 7 et 21 mars.

Nous accueillons tous les lecteurs adultes moyennant une cotisation annuelle de 11 €. ; pour tous les jeunes **de moins de 18 ans, l'adhésion est GRATUITE** .

Nous intervenons régulièrement dans les classes maternelles et primaires et nous accueillons aussi les enfants de la garderie ponctuellement.

A compter du 15 janvier et jusqu'à fin février, aux heures d'ouverture habituelles, venez voir l'expo des photos de Michel Gairaud sur le thème des couleurs et sur la fête des citrons de Menton..

Tous les lecteurs qui le désirent sont invités à participer au prix des 2 rives organisé par la Médiathèque et les élèves du lycée de St Vallier. Votez sur les livres sélectionnés et qui sont tous disponibles à la bibliothèque.

Des livres sont aussi à disposition dans la cabine-à-livres située près de la poste. Le principe : vous prenez un livre et vous en laissez un (en bon état, pas les rebuts qui eux vont à la déchetterie).

Nous nous retrouverons pour le **moment contes réservé aux enfants de plus de 5 ans** le mardi 18 février à 18 h à la salle des cloîtres .

Rendez vous le week-end des 4 et 5 avril pour une grande exposition sur le thème des oiseaux. De nombreuses animations, ateliers etc.....

Vous avez du temps, envie de partager votre goût de la lecture, rejoignez-nous. Pour continuer à assurer les ouvertures actuelles, pour proposer des animations à tous, LA BIBLIOTHEQUE RECRUTE.

Contactez-nous lors d'une permanence ou par mail (bibgrandserre@orange.fr) ou par tel 04 75 68 90 70.



Le festival 2020 de l'Art et la Matière à Le Grand-Serre



L'association l'Art et la Matière s'est réunie le 7 décembre dernier pour examiner et sélectionner les projets d'exposition pour son festival 2020. Pour Le Grand-Serre, c'est le projet de Jennifer FEAL qui a été retenu. Il sera réalisé sous les halles.

Jenny est une jeune artiste cubaine, en résidence d'artistes actuellement dans les locaux de l'ADERA (Association des écoles supérieures d'Art et de Design Rhône Alpes) à Décines (Rhône). Jenny expose actuellement à la Biennale d'Art Contemporain de Lyon (au Musée des Arts Contemporains MAC).

Elle installera un grand panneau de bois recouvert d'éponges naturelles enduites d'argile liquide coloré sur le thème des termites pour évoquer la vie sociale et souterraine de ces insectes. Pour Jenny, les termites sont l'image des mouvements sociaux de masse, ce qui est particulièrement d'actualité ! La charpente bois de la halle a inspiré Jenny et cet environnement que nous côtoyons tous les jours peut être changé ou menacé par la présence forte des termites, rapides et transformateurs. C'est un appel pour réfléchir face à une évolution qui peut être naturelle. Mais ce sera aussi une œuvre dont l'intégration dans la perspective des halles et sa beauté seront des points forts.

L'école primaire devrait travailler sur ce thème.

Pour tout renseignement :

Mail : Asso.lartetlamatiere@gmail.com

Site : <http://lartetlamatiere.pagesperso-orange.fr/>





La vie associative et divers

Le club des Dauphines composé de ALEXY, STACY B; FLAVIE, NOELLY, STACY .A ET ELISE est revenu de Lignano Sabbiadoro en (Italie) avec les titres de champion d'Europe en Equipe et en solo sous l'œil vigilant de leur coach LAURIE, du président et de leur parents .

- * Noelly décroche le titre de championne d'Europe en solo accessoires
- * Stacy et Flavie terminent 5èmes en duo accessoires
- * Alexy, Stacy et Noelly, champions d'Europe en équipe accessoires minime et champions d'Europe en équipe junior
- * Alexy et Flavie champions d'Europe en équipe accessoires junior
- * ALEXY , STACY B ; FLAVIE , NOELLY , STACY .A ET ELISE terminent 5 èmes en batonflag

Les Dauphines en OR



Equipe des Dauphines du Grand-Serre
Alexy , Stacy B, Noelly, Flavie, Stacy A et Elise
reviennent d'Italie
avec 3 titres de championne d'Europe



Le club des Dauphines remercie les villageois qui ont répondu présents à notre soirée moules frites du 26 Octobre et à notre Grand Loto du 8 décembre.

Le calendrier 2020

Chers villageois,

Comme chaque année, une vente de calendrier se fera par nos Majorettes dans le village, chez les commerçants et dans les communes avoisinantes.

Tous les bénéfices serviront au financement des déplacements et aux participations des compétitions. Nous vous serions très reconnaissants de nous apporter votre aide en achetant ce calendrier 2020 au prix de vente: 4 euros.

Je remercie tous les sponsors (commerçants, entreprises, artisans etc.) qui nous aident à réaliser ce calendrier.

Le Club « **Des Dauphines** » vous remercie d'avance pour l'accueil que vous leur réserverez et pour votre générosité à cette occasion.

Mr Daniel BERNARD (président)



Evènements pour l'année scolaire 2019-2020

- Vente de gâteaux: tous les vendredis soir, salle des cloîtres
- Vente de fleurs et plants Initiatives
- Halloween: mercredi 30 octobre 2019
- Vente de chocolats Les Chevaliers d'Argouges
- Marché de Noël: dimanche 1er décembre 2019
- Chasse aux oeufs: samedi 11 avril 2020
- Bourse aux vêtements et objets de puériculture: dimanche 17 mai 2020
- Fête de la musique et kermesse: vendredi 19 juin 2020

Facebook: Sou Des Ecoles Grand-Serre
Mail: ape.dugrandserre@laposte.net

Marché de Noël



Le Sou des Ecoles 2019-2020
Sabrina Regnier, Laurie Bernard, Isabelle Borras, Aurélie Chéron, Fabien Milan, Emilie Vallon et le Père Noël

Ouverture de la saison des fêtes!

Ce dimanche 1er décembre s'est tenu le marché de Noël au gymnase du Grand-Serre. Cet évènement, organisé par l'association du Sou des Ecoles, a été l'occasion d'entrer festivement dans la période de Noël. Et tout cela dans l'intérêt des élèves de l'école du Grand-Serre.

Un grand rassemblement!

Ce n'est pas moins de 40 exposants qui ont répondu présents à l'appel, grâce à l'intervention des membres actifs de l'association. Ce ne fut pas une mince affaire que d'organiser l'espace avec ces 52 stands. Et c'est avec brio que le défi a été relevé! Un atelier de créations et de maquillages était également proposé aux enfants.

Pour la restauration, nous avons pu déguster la fameuse et délicieuse potée auvergnate de Marlène Vermet. Cette dernière régala nos papilles depuis maintenant 8 années.

Le Père Noël était aussi parmi nous, et nous a fait l'honneur de nous laisser prendre la pose avec lui. Petits et grands en ont sûrement profité pour lui glisser à l'oreille quelques souhaits pour Noël.

Merci aux parents d'élèves présents pour leur aide précieuse avant, pendant et après cet évènement.



Noël aux écoles

Le 20 décembre 2019, le Père Noël est venu rendre visite à tous les petits des écoles. Moment très convivial et apprécié de tous. Une brioche et des papillottes ont été offertes. Nous souhaitons de bonnes vacances de Noël à tous ces enfants ; qu'ils se reposent, soient bien gâtés et nous reviennent en pleine forme.



Nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année. Le Sou



Le Grand Serre pratique

<p>MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — 📠 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public lundi mardi jeudi 9h-12h Vendredi 9h-12h et 13h30-16h</p> <p>Madame le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur RDV .</p>	<p>EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau</p> <p>EOVI, place de la Galauré à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00</p> <p>☎ 04 75 03 53 90</p>
<p>Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi</p>	<p>Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46</p>
<p>ERDF Dépannage 0972 675 026</p>	<p>GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou le site www.grdf.fr</p>
<p>Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — 📠 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr</p>	<p>DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02</p>
<p>SERVICE DES EAUX VÉOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 Permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Aires à Châteauneuf de Galaure</p>	<p>ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — 📠 04 75 68 89 69</p>
<p>MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Lundi en période scolaire de 16 h30 à 17 h30. Mercredi de 14h à 16 h à partir du 30 octobre. Vendredi 10 h à 12 h 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10 h à 12 h soit les 4 et 18 janvier – 1^{er} et 15 février – 7 et 21 mars 2020</p> <p>04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr</p>
<p>MARCHE Tous les vendredis matin sur la place des halles. Marché bio à Hauterives tous les samedis matin.</p>	<p>Un conciliateur de justice pour la commune. Vous pouvez contacter M. ROZEC par mail (jean-pierre.rozec@conciliateurdejustice.fr) ou par prise de rendez vous par l'intermédiaire de la Mairie.</p>